

# Le Petit Journal de **VILLENEUVE SAINT-DENIS**



*n°13*

Janvier 2018

# Édito



Chère Madame, Cher Monsieur,

Le 1er janvier 2017 marquait la fin de la Brie Boisée. Nous avons intégré le Val Briard contre notre gré, mais nous vous avons fait part de notre souhait d'intégrer la Communauté d'Agglomération du Val d'Europe au plus tôt.

Ne relâchant pas nos efforts avec nos voisins villecomtois tout au long de l'année, nous pouvons être fiers aujourd'hui de notre parcours puisque nous sommes enfin rattachés à **Val d'Europe Agglomération (VEA)** depuis le 1er janvier 2018 !

C'est une étape fondamentale qui vient d'être franchie.

Il reste encore du travail pour vos élus afin de mettre en place l'ensemble des services proposés par la Communauté d'Agglomération.

Soyez assurés que vos élus feront le maximum pour avancer sur ces sujets, tout en préservant le caractère rural de notre village auquel nous sommes attachés.

L'ensemble du personnel communal, le Conseil Municipal vous souhaitent une très bonne année 2018. Qu'elle soit synonyme pour vous et vos proches de santé et de bonheur.

Mr Le Maire et le Conseil Municipal vous convient à la cérémonie des vœux le samedi 27 janvier 2018 à 12h à la salle Pierre Midey.

Le Maire,  
G. DEBOUT

## Accueil du public à la mairie

Lundi  
14h-18h

Mercredi  
Vendredi  
9h-12h et 14h-17h

Samedi  
9h-12h

## Permanence

Le Maire et ses Adjoints peuvent vous recevoir sur simple rendez-vous.

## Secrétaires

Évelyne VUITTENEZ  
Valérie BARTAIRE  
Mélissa DEBURE

## Ouverture de L'église

9h30-18h

Mairie de Villeneuve Saint Denis : Place de la mairie

☎ 01 60 43 01 06, Fax : 01 60 43 29 55

✉ [villeneuvesaintdenis@wanadoo.fr](mailto:villeneuvesaintdenis@wanadoo.fr)

## Vie Municipale

04

Les nouveaux visages de la commune

Ramassage de rentrée

Recensement

## Vie Scolaire

05

Rentrée de septembre 2018

Les parents d'élèves

## Travaux

06

Parking de la Salle des Fêtes Pierre Midey

Le lotissement du Bout du Monde

## Vie Sociale

07

CCAS

Portage des repas

Mission Locale

Épicerie Solidaire

## Val d'Europe

08

Intégration à Val d'Europe Agglomération

## Informations Pratiques

09

Ordures ménagères, collecte sélective, ...

Idée à partager

## Vie Culturelle

11

Les Lutins

Livres à vous

## État civil

12

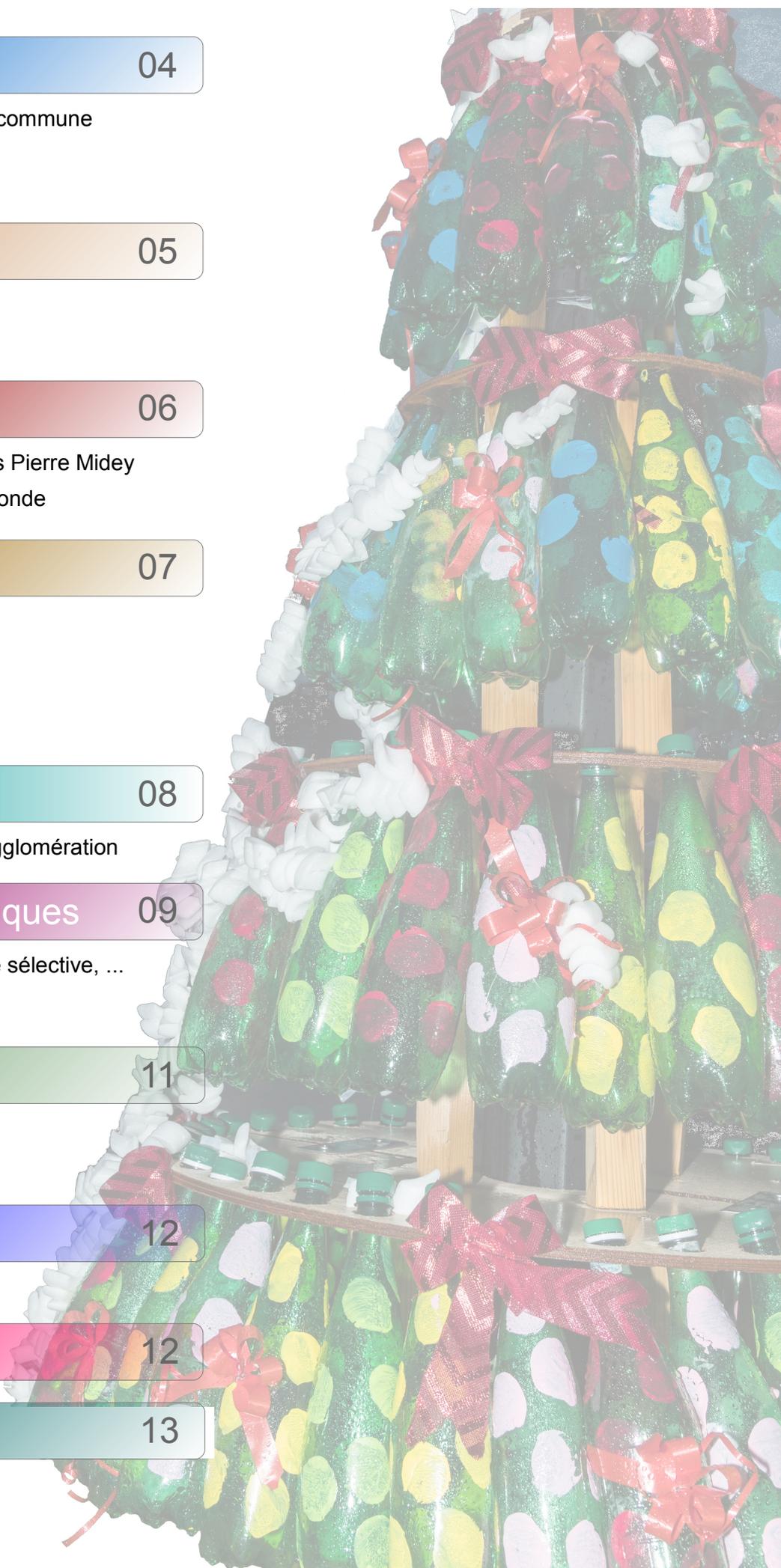
Hommage à Maria SERCER

## Agenda

12

## Photos 2017

13



## Les nouveaux visages de la commune

Elles nous ont rejoints ...

Suite aux besoins croissants de notre village, la Municipalité a agrandi les équipes municipales depuis la rentrée.

Nous souhaitons la bienvenue à Mélissa Debure en Mairie, Mesdames Marine Moumas et Gwendoline Colin en périscolaire.



## Ramassage de rentrée



Nous sommes contents d'avoir pu réaliser, pour la seconde fois, cette action citoyenne dans notre village !

Nous étions une trentaine de personnes volontaires ! Les déchets ramassés ont été évalués à 300 kg en tout, soit 10 kg ramassés par participant !!

**BRAVO !**

Nous sommes TOUS acteurs de notre environnement. Même les enfants !

MERCI encore à toutes celles et ceux qui ont participé !!  
Merci à la Mairie qui nous a soutenu dans ce projet.  
Rendez-vous en septembre 2018 !



## Recensement



Un recensement de la population de notre village aura lieu du 18/01 au 17/02 inclus.

Il sera assuré par Mesdames Marie-France IMBERT et Véronique LAMBOLEY.

Seuls ces deux agents seront habilités.

Merci de leur concéder un peu de votre temps et de leur réserver le meilleur accueil.



## Rentrée de septembre 2018

Les inscriptions à l'école des Grands Prés sont d'ores et déjà ouvertes.

Merci de vous présenter à la mairie de Villeneuve Saint Denis muni :

- du livret de famille,
- d'une attestation de domicile,
- du carnet de santé de l'enfant (ou des certificats de vaccinations);
- puis compléter les dossiers.

## Parents d'élèves



### Les Représentants élus des Parents d'Elèves de l'Ecole « les Grands Prés » à Villeneuve Saint Denis.

« Les parents d'élèves élisent tous les ans certains d'entre eux pour les représenter dans les instances scolaires. »\*

« Les parents d'élèves élus au conseil d'école ... ont voix délibérative. »\*

« Ils peuvent assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative. » \*

Pour ... Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République ...\*

### Le Conseil d'Ecole : qu'est-ce que c'est ?

« ... Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, activités périscolaires\*, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants. Il peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire, soit la semaine de quatre jours et demi. ... » \*

### Idées Directrices et Etat d'Esprit des RPE de VSD :

- L'intérêt des élèves au sens «... que les enfants d'aujourd'hui deviennent des adultes libres ..., c'est-à-dire une Liberté fondée sur le savoir ... rendant l'homme (futur) maître de son avenir. » \*\*
- Une démarche volontairement positive et collaborative attentive à la compréhension de chacun dans l'esprit de Fraternité de notre République, à l'exemple des fêtes dont celle de fin d'année.
- La recherche permanente du consensus raisonné et raisonnable à la poursuite de l'Égalité, à l'exemple des ventes diverses pour permettre à tous les enfants de partir en classe de mer.
- Une démarche joyeuse et conviviale porteuse de lien social, d'esprit solidaire et de futurs bons souvenirs de notre histoire commune...
- Une volonté de poursuivre le travail accompli par nos prédécesseurs comme nous l'a rappelé le vote à 86% pour l'équipe. Cette confiance renouvelée, nous la partageons avec ceux qui ont donné de leur temps personnel l'année passée.  
Merci pour ce satisfécit à leur égard !

En plus des rencontres sur le parvis de l'école, nous vous rappelons les coordonnées de chacun d'entre nous :

<b>PS &amp; MS</b>	<b>Aude Castellani</b>	<b>audecastellani@gmail.com</b>
<b>GS &amp; CP</b>	<b>Séverine Deraime</b>	<b>severine.deraime@hotmail.fr</b>
<b>CE1 &amp; CE2</b>	<b>Didier Le Garrec</b>	<b>didier.le-garrec@laposte.net</b>
<b>CM1 &amp; CM2</b>	<b>Sandra Da Silva</b>	<b>dasilva.sandra83@gmail.com</b>

**Au plaisir de vous rencontrer, l'équipe des RPE 2017-2018**

\* <http://eduscol.education.fr/cid48223/elections-des-representants-des-parents-d-eleves.html> ; \* le point : activités périscolaires n'apparaît plus explicitement dans la mouture 2017.

\*\* Jean-Michel Blanquer, « l'école de demain », page 8, Odile Jacob, Juin 2017.

## Parking de la Salle des Fêtes Pierre Midey

Une première phase de travaux a été réalisée afin d'aménager le parking situé entre la salle des fêtes et l'église de notre village.

A cette occasion, les arbres qui étaient malades, ont été déracinés.

La phase de finition sera réalisée ultérieurement.



## Le lotissement du Bout du Monde



Une réunion s'est tenue le 18 novembre dernier afin d'informer les riverains impactés par les travaux, ayant débutés fin novembre, sur les conditions de stationnement.

De plus, un arrêté municipal sera pris pour modifier définitivement le sens de circulation qui se fera en sens unique de l'allée verte à la rue du bout du monde en passant par la rue des tournelles.



## Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS est à votre écoute pour vous orienter et vous aider en cas de difficultés sociales, soit à titre individuel, soit au sein de votre famille.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en Mairie !

Le Conseil d'Administration attribue des bons d'alimentation en faveur des personnes âgées de 65 ans et plus, non soumises à l'impôt sur les revenus : inscription en Mairie.

Vous avez 70 ans ? Vous pouvez bénéficier d'un abonnement hebdomadaire à France Dimanche : **inscription en Mairie.**

Pour tout renseignement (assistante sociale, service de la PMI, accès aux droits, autonomie des personnes âgées, demande de RSA...) s'adresser pour prendre rendez-vous à la Maison Départementale des Solidarités.

☎ 01.64.25.07.30 (MDS de Tournan en Brie)

## Le portage de repas

Le portage de repas à destination des personnes de plus de 60 ans ou en situation difficile n'étant pas pris en compte par la Communauté d'Agglomération (VEA). Le **CCAS de la commune** prend le relais à compter du 1er janvier. La distribution des repas sera réalisée par M André VRIET ou M Philippe IMBERT.

Pour tout renseignement merci de contacter la mairie.

## Mission locale des boucles de la Marne

Nous vous rappelons que notre commune adhère à cette structure. Celle-ci accueille les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire en recherche de formation et d'emploi.

Trois communes vont rejoindre la mission locale : Bussy Saint Georges, Bussy Saint Martin et Collégien.

En 2019, la mission locale et l'ANPE vont s'installer à Saint Jean, anciennement l'hôpital de Lagny sur Marne.

Accueil chaque jour de la semaine sur rendez-vous :

- du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.
- le vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 16h30.

7/9 rue Vacheresse à Lagny sur Marne, 1er étage.

☎ 01.60.07.34.97

Une permanence est également assurée tous les mercredis :

Maison des Services Publics du Val d'Europe  
27 place d'Ariane - 77700 Chessy  
Rez-de-chaussée

☎ 01.78.71.40.95



## EPICERIE SOLIDAIRE

ALIMENTATION (PRODUITS  
FRAIS, PRODUITS SEC, ETC...),  
VÊTEMENTS, SALON  
D'ESTHETIQUE ETC.....

**TOUT À MOINDRE COÛT**

2 ROCADE SUD / 70 RUE DE TOURNAN (1ère rue  
à droite)

77600 JOSSIGNY  
BUS 46 ARRÊT « BOUT PECHERET »  
TEL. : 06 51 69 10 61

## Intégration à Val d'Europe Agglomération

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, notre commune a intégré Val d'Europe Agglomération. Avec cette intégration, de nouvelles compétences communautaires sont mises en place. Voici un rapide point sur les compétences de VEA.

La Communauté d'Agglomération exerce en lieu et place des communes membres:

### **On trouve des compétences obligatoires en premier lieu:**

#### Développement économique

- Actions de développement économique ;
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaires ;
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.

#### Aménagement de l'espace (dont les transports)

- Schéma de cohérence territoriale et plan local d'urbanisme,
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt commun ;
- Organisation de la mobilité (transports).

#### Logement et habitat

- Programme local de l'habitat ;
- Politique du logement d'intérêt communautaire ;
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire;
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ;
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

#### Politique de la ville

- Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ;
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, local, d'insertion économique et sociale, de prévention de la délinquance. Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

#### Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

#### Accueil des gens du voyage

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil

#### Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

### **On trouve également des compétences optionnelles :**

#### Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- lutte contre la pollution de l'air, contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

#### Construction, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

#### Action sociale d'intérêt communautaire,

#### Assainissement (eaux usées),

#### Eau,

#### Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire (y compris parcs de stationnement)

#### Création et gestion de maisons de services au public

### **Enfin, des compétences facultatives existent :**

#### Investissement pour les équipements publics

#### Organisation et soutien de manifestations, participant au rayonnement du Val d'Europe

#### Soutien aux politiques sportives ou culturelles

#### Conception, construction, exploitation et commercialisation d'infrastructures, de réseaux et services locaux de communication électroniques et activités connexes

#### Soutien aux politiques d'emploi, de formation et d'enseignement et au développement du pôle universitaire

#### Instruction et délivrance des autorisations d'utilisation des sols, par délégation

#### Réseau de chaleur

#### Entretien et gestion des espaces verts énumérés dans l'inventaire

Nous reviendrons vers vous avant le prochain bulletin pour vous faire un point sur les nouveautés nous concernant notamment les nouveaux services à venir !

## Ramassage des ordures ménagères, collecte sélective, encombrants, déchetteries, bornes d'apport volontaire

Le calendrier des jours de ramassage est affiché en Mairie et sur les panneaux d'affichage.

### Ordures ménagères - Ramassage le jeudi matin (même les jours fériés)

Vos poubelles doivent être sorties dès le mercredi soir. Ne déposez pas de simples sacs sur le trottoir (accès chiens et chats errants).

**MERCI DE VOUS EQUIPER D'UNE POUBELLE OU D'UN CONTAINER APPROPRIE !!!**  
La municipalité veillera au respect de cette consigne.

Elles doivent être rentrées dans votre propriété le plus tôt possible pour le respect de notre environnement qui doit rester agréable pour tous !

Tous déchets non ramassés par la société SEPUR, notamment lors de la collecte des encombrants, doivent être récupérés par les habitants concernés et être amenés en déchetterie.

### Collecte sélective – Ramassage tous les 15 jours, le mardi, semaines impaires

- 09 - 23 janvier 2018
- 06 - 20 février 2018
- 06 - 20 mars 2018
- 03 - 17 avril 2018
- 15 - 29 mai 2018 (pas de ramassage le 1er mai)
- 12 - 26 juin 2018

Prévoir la sortie de ces « déchets » dès le lundi soir.

Le recyclage est devenu une nécessité pour l'avenir de notre planète.

Merci à tous pour votre « éco-citoyenneté ».

### Encombrants

Ramassage le 3ème lundi de chaque mois par la Société SEPUR :

- 15 janvier 2018
- 19 février 2018
- 19 mars 2018
- 16 avril 2018
- 21 mai 2018
- 18 juin 2018

Prévoir la sortie de ces encombrants dès le dimanche soir. Merci de grouper et de ficeler vos déchets pour favoriser la collecte et éviter leur dispersion sur les trottoirs.

**ATTENTION ! Les appareils ménagers et électroniques, les gravats, les palettes, les déchets dangereux (peinture, solvant, acide ainsi que leurs contenants vides), batteries de voitures, ainsi que les parois vitrées ne sont pas ramassés par la collecte des encombrants. Ils doivent être déposés en déchetterie.**

**DANS LE CAS OU DES ENCOMBRANTS N'AURAIENT PAS ETE COLLECTES, MERCI DE BIEN VOULOIR LES RECUPERER.**

## Idée à partager

**On a testé pour vous** le fond de légumes de Villeneuve Saint Denis

- 50 gr de parmesan en poudre
- 1 feuille de laurier déshydratée
- 200 gr de céleris en branche coupé en morceaux
- 50 gr de champignons frais
- 250 gr de carottes coupées en morceaux
- 6 brins d'herbes aromatiques (basilic, sauge, estragon, etc...)
- 100 gr d'oignons coupés en morceaux
- 1 gousse d'ail
- 100gr de tomates coupées en morceaux
- 4 brins de persil frais
- 150 gr de courgettes coupées en morceaux
- 20 cl de vin blanc sec
- Gros sel
- Huile d'olive



Mettre tous les ingrédients dans une cocotte verser le vin blanc et une cuillère d'huile d'olive et cuire 35 min jusqu'à ébullition.

Une fois cuit mettre le parmesan et mixer.  
Verser dans des bocaux hermétique et laisser refroidir.  
Une fois froid mettre au réfrigérateur.

Vous pouvez conserver plusieurs mois.

Pour vos soupes, ratatouilles et autres plats de légumes mettre une cuillère à soupe de fond de légumes.

## Association des Lutins

### Halloween

Une nouvelle fois les lutins ont fêté Halloween et avaient invité tous les enfants de la commune à se joindre à eux.

Nous tenons à remercier les bénévoles de La Récré des Lutins et les parents des enfants pour leur aide.

Nous remercions également le personnel de la commune et les habitants pour s'être prêtés au jeu et pour leur générosité.



### Broc-jouets



Malgré peu de participants, nous pouvons dire que le broc-jouets 2017 a été un vif succès avec un nombre très important de visiteurs et d'acheteurs.

Veillez noter que le prochain broc-jouets organisé par La Récré des Lutins se tiendra le 18 novembre 2018.

## Livres à vous

La bibliothèque collective "Livres à vous" est un véritable succès ! Continuons à la faire vivre.



## Hommage à Maria SERCER

C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de notre centenaire. Mme Maria SERCER s'est éteinte le 16 novembre 2017. L'ensemble du Conseil Municipal présente ses condoléances à sa famille.



## Dates à retenir

21/01/2018 : Banquet des Anciens

27/01/2018 : Les vœux du Maire

10/02/2018 : Karaoké de l'AMV

03/2018 : loto du Comité des Fêtes

01/04/2018 : Chasse aux œufs

08/05/2018 : Armistice

25/05/2018 : Fête des voisins

23/06/2018 : Fête de la musique



# Les cérémonies commémoratives



# Concert de l'AMV



# Le Noël des Enfants



## Équipe de rédaction :

### Commission communication :

Laurence GREMILLET, Laurence ORTEGA MONTANT, Ba-Son PHAM,  
Marc RABOT, Joël ROYNARD, Mercedes SAN EMETERIO, Michel BAZERBES

### Directeur de la publication :

Gérard DEBOUT

Remerciements à : Évelyne VUITTENEZ - Valérie POISOT - Mélissa DEBURE - Michel BAZERBES

